

Pontlevoy

Flash ● ● ●



Chères Pontiléviennes, chers Pontiléviens,

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales dans toutes les communes de France. Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de la commune, vous avez jusqu'au 6 février au plus tard pour le faire. La participation au scrutin est un droit, mais aussi un devoir. Si vous n'êtes pas présent lors de ces journées, vous pouvez voter par procuration en faisant cette démarche auprès de la gendarmerie. Il est important que les élus de demain le soient par une grande représentation de la commune.

Les travaux en régie du Foyer Rural ont commencé. L'objectif est d'améliorer la salle pour y recevoir des activités culturelles dans de meilleures conditions. La communauté de communes apportant un soutien financier pour cette opération, une entreprise spécialisée interviendra la dernière semaine des vacances de février afin d'améliorer l'acoustique et les éclairages.

L'entreprise pour l'extension de la MSP a été choisie le 15 janvier par Terres de Loire Habitat. Les travaux démarreront mi-février.

Dans la rubrique sécurité, vous trouverez une note explicative du « chaussidou » installé rue Saint-Gilles. L'objectif est de sécuriser cette rue et les riverains en abaissant la vitesse, en partageant la chaussée pour ses différents utilisateurs. C'est une nouvelle habitude de circulation à prendre. Nous sommes certains que chacun peut y arriver.

Pour les seniors, une conférence menée par l'association « Siel Bleu » au Foyer Rural sur le thème de l'équilibre et prévention des chutes a mobilisé un bon nombre de participants. De ce fait, 20 séances d'apprentissage de cette activité physique se dérouleront au Foyer Rural. Son financement est pris en charge par la CARSAT, avec aucun reste à charge pour les utilisateurs et la commune, la municipalité mettant à disposition la salle.

La commune de Pontlevoy est lauréate du Label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers » suite à l'embauche de Mr Brocherioux Romain comme agent communal. Il est autorisé par convention avec le SDIS à intervenir durant son temps de travail. Nous le remercions vivement pour son engagement.

Je vous souhaite un bon mois de février.

Jean-Louis Berthault
Maire de Pontlevoy

Le bout du monde et le fond du jardin contiennent la même quantité de merveilles.

Christian Bobin.

Ce mois-ci

F.C. THENAY PONTLEVOY
SAMBIN

Stade de Pontlevoy
Le dimanche 8 février

Les Amis de la bibliothèque
Ateliers créatifs

Les samedis 14 et 28 février

VOS PERMANENCES EN MAIRIE

RADAP vente des tickets le
mardi 3 février de 10h à 11h en mairie.

ASSISTANTE SOCIALE : pour
prendre rendez-vous, téléphoner au
02.14.99.41.41 (tarif local), numéro
ouvert les lundis, mercredis, jeudis et
vendredis de 9h30 à 11h30 et de
14h00 à 16h00 et les mardis matin de
9h30 à 11h30.

Infos municipales

« La Grande Lessive »

La Grande Lessive, manifestation internationale d'art participatif, aura lieu **jeudi 19 mars 2026**. Pour cette quatrième année à Pontlevoy, la municipalité vous propose de recourir à nouveau à son installation sur la promenade boulevard Malingié qui longe l'école.

Le thème de l'exposition 2026 est « **Le Jeu du Je-nous** » à illustrer par des dessins, peintures, collages, photographies, créations numériques, photomontages, etc.

Le format A4 est obligatoire ainsi que le respect du sujet. Nous vous conseillons de la protéger sous plastique transparent à cause d'une météo qui peut être changeante pendant cette manifestation.

Nous vous convions ensuite le jeudi 19 mars entre 9 h et 11 h (ou mercredi 18 mars entre 18 h et 19 h) avec vos pinces à linge pour suspendre votre création à des fils prévus à cet effet.

Cette installation éphémère sera visible jusqu'au samedi 21 mars 18 h, date à laquelle vous pourrez récupérer votre œuvre.

Toutes les personnes sont les bienvenues, quel que soit leur âge, soit par le biais d'une association, d'un établissement ou de manière individuelle.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site <https://www.lagrandelessive.net> ou déposer vos questions à l'entrée de la mairie dans la boîte prévue à cet effet.

Nota Bene : pensez à nous faire part de votre participation afin que nous puissions prévoir une quantité suffisante de fil à mettre en place pour présenter vos œuvres. Des feuilles sont prévues à cet effet à la mairie et dans les commerces.

Les 5^{èmes} Journées Jardins Arts Nature

Les 5^{èmes} Journées Jardins Arts Nature se dérouleront **les samedi 2 et dimanche 3 mai 2026** autour de la place Malingié, parking de stationnement privilégié. De nombreux artistes, artisans d'art et producteurs locaux seront présents. L'ouverture au public se fera le samedi à partir de 14h jusqu'à 18h et le dimanche de 10h à 18h en continu.

Les artistes pontileviens qui souhaitent exposer chez eux sont les bienvenus. Merci de nous contacter pour faciliter l'organisation de cet événement, notamment la communication et l'édition du plan permettant aux visiteurs de profiter pleinement des divers lieux d'expositions.

Et si vous, Pontileviens, souhaitez mettre un jardin à disposition, soit pour présenter votre travail de jardinier, soit pour accueillir un ou plusieurs artistes professionnels, prenez contact avec nous.

Renseignements et inscriptions en mairie, par mail secretariat@mairie-pontlevoy.fr ou par téléphone 06.07.96.48.39.

Des compléments d'informations vous seront donnés début avril.

Fermeture mairie

La mairie sera exceptionnellement **fermée le samedi 14 février**.

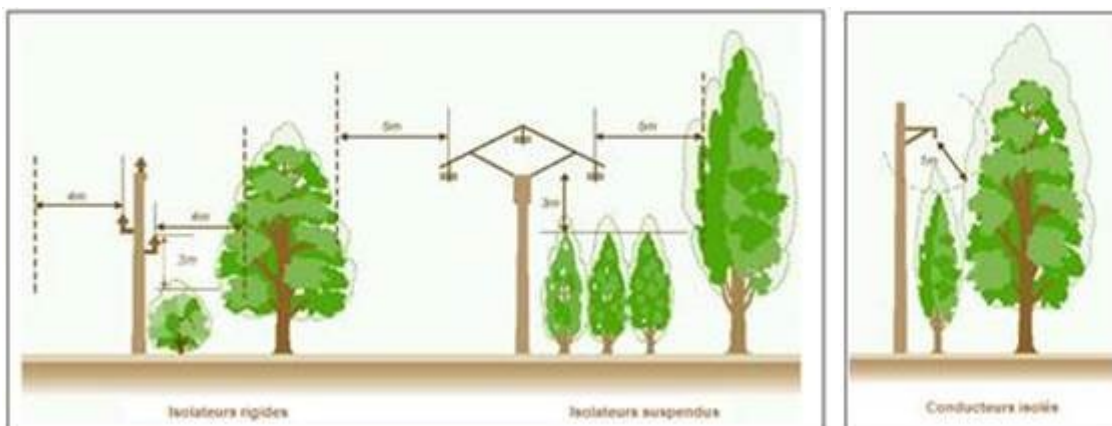
ENEDIS L'élagage à proximité des lignes électriques

Enedis procède régulièrement à des opérations d'élagage afin de garantir d'une part, la **sécurité** des personnes et des biens contre les risques liés à la présence de végétation aux abords des réseaux électriques qu'elle exploite et, d'autre part, la **qualité** de la distribution de l'énergie électrique à ses clients.

Nous avons mandaté la société **TEDO** pour réaliser ces travaux (pris en charge par Enedis) dans les six mois à venir.

Pour ce faire, l'entreprise doit intervenir sur les parcelles de vos administrés.

Rappel des distances minimales de recul de la végétation par rapport au réseau Haute Tension 20kV (HTA). En aucun cas la végétation ne doit venir en surplomb du réseau :



Le traitement des branches coupées est le suivant :

1^{er} cas : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine public : Les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.

2^{ème} cas : la végétation est en domaine privé et le réseau est en domaine privé : Les bois et branches coupés sont rangés en bordure de tranchée et laissés à disposition du propriétaire.

3^{ème} cas : la végétation est en domaine public : Les bois et branches coupés sont évacués systématiquement sauf si un accord a été négocié avec la collectivité pour le rangement et l'évacuation.

Coupures ENEDIS

Des coupures d'électricité interviendront dans des quartiers ou lieux-dits, le mercredi 4 février de 13h à 17h quartiers ou lieux-dits : Les Trois Cheminées - 1310, 2890, 3412 route d'Amboise - 3, 2 le Marchais Tort - 3 au 7, 2, 10 Les Trois Cheminées - 1, 5 La Branchoire.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page.



Vous pouvez vous connecter sur :

<https://www.enedis.fr/resultat-panne-interruption?adresse=Pontlevoy&insee=41180&long=1.231609&lat=47.397189&type=municipality&CPVille=Pontlevoy+41400&street=&name=Pontlevoy&departement=41&district=&city=Pontlevoy>

Vie associative

F.C. THENAY PONTLEVOY SAMBIN

L'équipe 1 du FC TPS jouera contre MER ASP le 8 février au stade de Pontlevoy ou celui de Thenay.

L'équipe 2 jouera le samedi 21 février en déplacement contre l'équipe de CMSR 2.

Nous avons remporté le 16ème de finale en coupe des châteaux contre l'US Muides/ St Dye ! Bravo à eux ! Prochain tour pour le 8ème de finale contre l'Entente de Herbault le dimanche 1 février à Herbault.

A noter dans vos agendas, la date de notre **soirée dansante annuelle se déroulera le 28 mars à 20h au foyer rural de Pontlevoy.**

Menu adulte à 25€ et enfant jusqu'à 12 ans inclus, 12€ : un verre d'apéritif offert, rougail saucisse, fromage, salade et dessert. A vos agendas !

Cyclo Club

L'assemblée générale du Cyclo Club la Pontiléviennne se tiendra **le vendredi 13 février** à la Saulaie à partir de 18h.

Sont invités les licenciés du club et toute personne intéressée par les activités du Club et susceptibles de l'intégrer ! À bientôt. Marie Jo Leparree 02.54.32.97.11.

La bibliothèque et les Amis de la bibliothèque

La bibliothèque, en partenariat avec l'association *Les Amis de la bibliothèque*, propose deux après-midi d'ateliers créatifs ouverts à tous. Rendez-vous les **samedis 14 et 28 février**, de **14 h 30 à 17 h**, pour un moment convivial placé sous le signe de la créativité.

Club des Aînés du Foyer Rural

Les adhérents sont invités au repas de la chandeleur **le mercredi 25 février à 12 h, salle du Foyer Rural :**

► Prix du repas : 25,00 €, inscription obligatoire avant le mercredi 18 février au 02.54.32.56.01 – 02.54.32.56.17 ou 06.77.47.20.31.

Pontlevoy animations

Pontlevoy Animations organise son expo-vente d'artisanats et d'ateliers créatifs en tout genre le samedi 11 avril (9h à 18h) au Foyer Rural.

Réservez dès maintenant cette date, plus d'informations dans le flash du mois de mars.

Inscriptions possibles dès maintenant par mail isa2.delille@orange.fr ou par tel 06.31.25.32.26 (heures des repas).

L'APE de l'école Publique de Pontlevoy

Carnaval de la commune – 7 mars

La commune se mettra aux couleurs de la fête le samedi 7 mars 2026 à l'occasion de son grand carnaval.

Petits et grands sont invités à venir déguisés et à participer au défilé carnavalesque, placé sous le signe de la bonne humeur, du partage et de la convivialité.

Toutes les associations de la commune, ainsi que l'ensemble des habitants, sont chaleureusement conviés à rejoindre le cortège pour faire de cet événement un moment festif et fédérateur.

Vous souhaitez participer au défilé ou obtenir plus d'informations ?

Contactez l'APEEPP :

Par mail : apeepp41@gmail.com

Par téléphone : 06 38 17 16 46

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble le carnaval et faire vivre notre commune au rythme de la fête !

La Chaussée à Voie Centrale Banalisée (Le Chaussidou)

Pour mieux **partager la route** entre les différents usagers et **sécuriser** la pratique du vélo et des piétons, la municipalité de Pontlevoy a mis en place **une chaussée à voie centrale banalisée, rue de la Gare**.

Une chaussée à voie centrale **banalisée** ou **chaussidou** permet de **matérialiser un espace** pour les cyclistes, sur **des routes trop étroites** pour accueillir des aménagements cyclables classiques. La Municipalité rappelle que **le stationnement y est interdit** et que **la vitesse est de 30 km/h**.

Elle partage la chaussée en 3 voies :

- ➔ **une voie centrale** : pour la circulation à double sens des véhicules motorisés : voitures, camions ou motos.
- ➔ **deux bandes cyclables latérales** : pour la circulation des vélos



1 - La route est dégagée : je circule **au centre** de la chaussée.



2 - Un véhicule se présente en face : je me **rabats sur la droite** pour croiser le véhicule, tout en **vérifiant** qu'il n'y a pas de vélo sur **la bande cyclable**.



3 - Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la bande cyclable : je me **rabats à droite sur la bande cyclable**, je **reste derrière** le vélo, **j'attends** que le véhicule soit passé pour **doubler le cycliste**. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je **reste sur la voie centrale**.

Autres infos

Boulangerie WS BRUNEAU

La boulangerie **WS Bruneau** sera fermée pour congés du **mercredi 4 février au mercredi 18 février inclus**.

Les habitants pourront de nouveau s'y rendre dès la **réouverture prévue le jeudi 19 février**.

L'équipe de la boulangerie remercie sa clientèle pour sa compréhension.

Foyer Rural

Club « l'Atelier des Aiguilles »

Responsable : Marie-Claude BETTENCOURT

Trésorière : Dominique CAUDAL

Contact : 06.67.08.80.66

Mail : mcbettencourt@orange.fr



L'Atelier des Aiguilles du foyer rural a démarré son activité le 4 mars 2025.

Avec 16 personnes inscrites, nous nous retrouvons (en moyenne une douzaine) tous les jeudis de 14h00 à 16h30 à la salle de la Passerelle, excepté durant les vacances scolaires.

Nos échanges de compétences autour du tricot, crochet, patchwork, macramé, broderie... nous ont permis de participer au Salon des Artistes et Artisans à Pontlevoy le 12 avril 2025. Pâques étant le week-end suivant, le thème de notre exposition était évident. Ainsi, sur notre stand, se côtoyaient poules, poussins, œufs, canards, lapins... et autres réalisations telles que sacs à pain, poupées, chats...

Par ailleurs, pour la crèche, nous avons confectionné des vêtements et couverture pour les poupées, des tabliers pour les enfants et des décorations pour Noël.

Enfin, notre participation au Marché de Noël de Faverolles-sur-Cher le dimanche 14 décembre nous a permis d'exposer nos réalisations autour du thème de Noël, bien sûr (décorations, gnomes, lutins,...), ainsi que d'autres créations pouvant représenter des idées de petits cadeaux pratiques, amusants, décoratifs tels que des petits personnages, pochons, sacs, pochettes de lavande, sac à tarte...

Notons que chaque atelier se déroule dans la bonne humeur et se termine par un petit goûter.





Horaires



FAITES LE 3237

Afin de connaître la pharmacie la plus proche ouverte le soir, le week-end et les jours de fêtes.

<u>Dates</u>	<u>Pharmacies de garde</u>
Le 1 ^{er} février	Rouballay à Cellettes
Le 7 et 8 février	Lebègue à Cour Cheverny
Le 14 et 15 février	Clossais à Contres
Le 21 et 22 février	Ponchon à Bracieux
Le 28 février	Nicault à Pontlevoy

Bibliothèque Municipale

Mercredi	10h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00
Vendredi	16 h 00 - 18 h 00
Le samedis	10 h 00 - 12 h 00

<u>Date</u>	<u>Messe</u>
Dimanche 8 février	9 h 00
Dimanche 22 février	9 h 00
Rappel : la messe est célébrée en période scolaire à Pontlevoy le mercredi à 12 h 30	

Urgences dentaires de garde

Les dimanches et jours fériés de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 : **appeler le 02 54 78 17 26**

Service médical de garde

En cas d'urgence, la nuit à partir de 20 h 00 et le week-end à partir de 12 h 00 : **appeler le 15**

La Poste

Le bureau de Poste est ouvert du lundi au vendredi de 14 h 00 à 16 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 11 h 00.

Mairie

Le secrétariat est ouvert **du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00.**
Fermeture le samedi 14 février

Marché - Place de la Libération

Tous les jeudis : horticulteur 8 h 30 à 12 h.
Tous les samedis : boucher-charcutier de 14 h à 19 h, couscous tenders ou paëlla tenders de 15h à 18h.

Déchèterie

Lundi :	10 h - 12 h	14 h - 17 h
Mardi :	fermée	
Mercredi :	10 h - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi :	10 h - 12 h	fermée l'après-midi
Vendredi :	10 h - 12 h	14 h - 17 h
Samedi :	10 h - 12 h 00	14 h - 17 h

Fermée les dimanches et jours fériés.

Conciliateur de justice de Montrichard :

M. Yves ANTIER : 02.54.32.15.86 sur rendez-vous.

Espace France Service Montrichard

Du lundi au vendredi : 8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h / 02.54.32.15.86.
<http://www.montrichardvaldecher.com/espace-france-service/>

Site de la commune : <http://www.mairie-pontlevoy.fr> Page Facebook de la commune :

https://www.facebook.com/Commune-de-Pontlevoy-41400-104072942201245/?ref=pages_you_manage

Téléphone : 02.54.71.60.70

Les personnes, qui le souhaitent, peuvent recevoir le FLASH par e-mail.

Pour cela, nous faire parvenir votre adresse e-mail sur notre messagerie : secretariat@mairie-pontlevoy.fr

NLDR : le Pontlevoy Flash est destiné, entre autre, à informer la population des activités du mois à venir.



Le site de la commune <https://www.mairie-pontlevoy.fr> est en refonte importante.
Vous pouvez, en attendant sa refonte, le trouver en utilisant le navigateur FIREFOX.
Les mises à jour courantes y sont présentes.

